Système de toit rigide rétractable pour véhicule automobile

La présente invention concerne un système de toit rigide rétractable pour véhicule découvrable, un tel système de toit pouvant être placé en position repliée à l'arrière, notamment à l'intérieur du coffre arrière, dudit véhicule.

5

10

15

20

25

30

35

toit connaît un système de rigide On rétractable comprenant au moins une partie de toit avant et une partie de toit arrière, la partie de toit arrière étant montée de manière pivotante selon un axe de pivotement transversal sur la carrosserie du véhicule, avant étant montée de manière de toit pivotante à une extrémité de deux bras de leviers extrémité à leur autre chacun articulés carrosserie du véhicule, et étant à son extrémité arrière articulée à l'extrémité avant de la partie de toit arrière, de sorte que, dans la position repliée du toit à l'arrière du véhicule, la partie de toit avant se trouve dans une position sensiblement horizontale au dessus de la partie de toit arrière.

Dans la position repliée d'un tel système de toit rétractable à l'arrière du véhicule, la partie de toit arrière a sa concavité tournée vers le haut tandis que la partie de toit avant a sa concavité tournée vers le bas, de sorte que ces deux parties occupent un volume important à l'intérieur du coffre arrière qui ne comprend plus qu'un volume très limité réservé à des bagages.

Le but de la présente invention :est de remédier aux inconvénients ci-dessus d'un tel système de toit rigide rétractable, et de proposer un système de toit rigide rétractable du type précité n'occupant qu'un volume réduit à l'arrière du véhicule pour laisser un